



HAL
open science

La crise électorale au Venezuela

Javier Corrales

► **To cite this version:**

Javier Corrales. La crise électorale au Venezuela. Les études du Centre d'études et de recherches internationales, Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI), 2018, pp.23 - 31. hal-03444362

HAL Id: hal-03444362

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03444362>

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La crise électorale au Venezuela

par Javier Corrales

Lorsque l'on aborde la grave crise actuelle du Venezuela, il est de coutume de se focaliser sur sa dimension économique. Certes, la chute des cours du pétrole en 2014 et l'accumulation d'années de mauvaise gestion du boom économique des années 2004-2013 ont provoqué l'une des pires crises économiques du monde, et le pays souffre des effets d'un effondrement économique brutal. Mais à ne commenter que l'aspect économique, on perd de vue la véritable bombe qui a éclaté au Venezuela depuis 2013 : une crise électorale sans précédent.

Le Venezuela pâtit en effet des conséquences caractéristiques d'une crise électorale de grande ampleur : l'instabilité, la répression et l'abstentionnisme. Son origine est simple : le parti au pouvoir, qui a longtemps bénéficié d'un confortable capital électoral lui permettant de gagner presque toutes les élections depuis 1998, se trouve pour la première fois en minorité.

Le tournant s'est opéré au cours de l'année 2013. Depuis, ce parti n'a fait que tenter de contenir cette crise électorale, et cela n'a fait qu'aggraver la crise : annulation du vote, occultation ou contestation de l'issue du scrutin. En répondant ainsi à la crise, Nicolás Maduro est parvenu à se maintenir au pouvoir, mais il a aussi enterré le peu qu'il restait de la démocratie minimale vénézuélienne.

Nous savions déjà qu'au Venezuela, la démocratie profonde (la démocratie libérale avec ses contre-pouvoirs, et la démocratie participative qui met l'accent sur l'inclusion plurielle), avait été sapée sous la présidence de Chávez (1999-2013), mais au moins la démocratie minimale avait-elle survécu : les positions de pouvoir étaient réparties à l'issue d'élections respectueuses de la volonté de la majorité. Maduro a liquidé cet héritage.

Je relate ici l'effondrement de la démocratie minimale durant le mandat de Maduro et j'en présente les conséquences. J'explique que Maduro a refusé de reconnaître le changement politique central de son pays, à savoir que le parti au pouvoir est devenu minoritaire. Afin de ne pas avoir à se confronter à cette réalité, il a usé de tactiques qui ont violé la démocratie. Ce faisant, il a engendré un niveau d'instabilité sans précédent dans l'histoire démocratique de l'Amérique latine depuis les années 1980, mais il est aussi parvenu à affaiblir l'opposition.

Crise électorale et déstabilisation

Les régimes politiques peuvent être déstabilisés de diverses manières. Une des plus courantes est la crise électorale. Lorsqu'un parti au pouvoir refuse de reconnaître qu'il est devenu minoritaire, et tente par la suite d'éviter toute compétition électorale avec des règles justes et libres, il en résulte bien souvent une crise politique. Telle est la leçon tirée des fameuses « révolutions de couleur » et des « printemps arabes » qui ont marqué la politique des pays d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et de certaines parties de l'Afrique et de l'Asie depuis 2005. Dans au moins la moitié de ces cas, le détonateur de l'instabilité a résidé dans les efforts déployés par les partis au pouvoir pour bloquer des élections, réduire la liberté de candidature,

altérer les règles électorales au dernier moment pour favoriser leurs candidats ou refuser de reconnaître des résultats défavorables.

Entre 2014 et 2017, Nicolás Maduro a usé de toutes ces ficelles, et d'autres encore, avec le même résultat : des manifestations de rue, d'abord en 2014 puis en 2017.

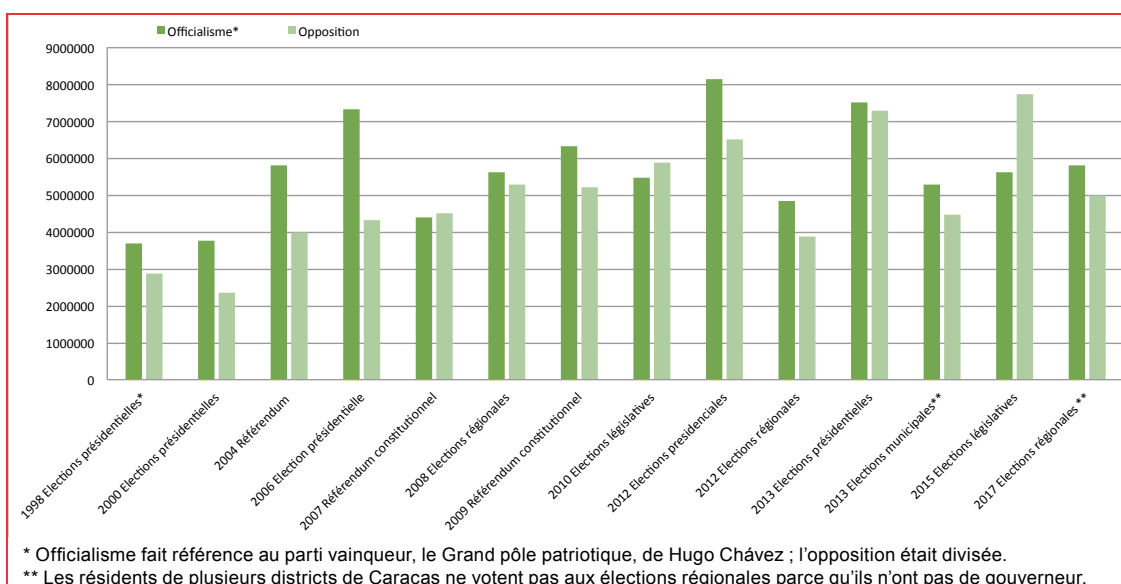
Dans toute démocratie ordinaire, la mise en minorité d'un parti au pouvoir constitue un revers politique sérieux, mais n'occasionne pas de panique. En démocratie, les présidents doivent être prêts à perdre, par définition. Et de fait, on s'attend à ce que les partis au pouvoir perdent fréquemment les élections. La réponse à une défaite électorale, tout du moins dans une démocratie minimale, doit être la reconnaissance des résultats, l'ouverture de négociations avec l'opposition, l'acceptation du nouveau statut de force minoritaire, et la recherche de stratégies pour redevenir plus compétitif au plan électoral.

Tel n'a pas été le cas avec Maduro. Le président vénézuélien s'est employé à fermer ou à restreindre la compétition politique (élections) et les espaces politiques de l'opposition (Congrès et assemblée constituante de 2017), ce qui a marqué le tournant autoritaire le plus sérieux de l'histoire de la démocratie au Venezuela.

Les tactiques non démocratiques

Revenons tout d'abord sur le détonateur de la crise : le déclin électoral du chavisme depuis 2013. Cette année-là, Nicolás Maduro l'a emporté sur son rival Henrique Capriles avec moins de deux points d'avance, et non sans quelques soupçons de fraude que le gouvernement n'a jamais dissipés. Ce fut pour le chavisme le plus mauvais résultat des cinq élections où la présidence était en jeu (1998, 2000, 2006, 2012 et le référendum révocatoire de 2004).

Elections 2004-2017



Source : <http://esdata.info/>

En 2015, toutes les enquêtes montraient que le déclin du chavisme s'aggravait. Au lieu d'accepter cette évolution électorale, Maduro a recouru à toutes sortes de manœuvres, toutes violant la démocratie, pour enrayer cet affaiblissement. Elles se sont déployées en trois temps : durant la préparation des élections législatives de 2015, puis immédiatement après ces élections pendant l'année 2016, et enfin en réponse aux manifestations de 2017.

2015 : élections législatives

Dès le début de l'année 2015, le gouvernement savait que son capital électoral était en train de fondre. De grandes manifestations avaient eu lieu en 2014, l'économie était en crise et les enquêtes révélaient une chute de la popularité du parti au pouvoir. Anticipant un désastre aux élections législatives, mais dans l'impossibilité de les repousser, Maduro a eu recours à une série de mesures destinées à sauver sa majorité au Congrès :

- **Incertitude concernant le calendrier électoral.** Le Conseil national électoral (CNE) a tardé à annoncer la date des élections et a écourté la campagne électorale.
- **Restrictions à la liberté d'opposition.** Dix candidatures ont été invalidées, entre autres celles de María Corina Machado (dirigeante du parti Viens Venezuela) et Enzo Scarano qui ont été interdits pour un an, Pablo Pérez pour dix ans ; Daniel Ceballos et Raúl Baduel (fils du général Raúl Isaías Baduel) qui ont été assignés à résidence ; Leopoldo López (dirigeant du parti Volonté populaire, VP) et Antonio Ledezma (maire de Caracas) étaient déjà en prison.
- **Restrictions imposées aux anciens chavistes.** Les candidats d'un groupe d'anciens chavistes, Marée socialiste, dirigé par Nicmer Evans, se sont vus interdire de se présenter en alliance avec un autre parti.
- **Intensification du népotisme.** La « première dame », Cilia Flores, officiellement résidente à Caracas, a été autorisée à se présenter dans l'État de Cojedes, alors que l'article 188 de la Constitution impose une résidence de quatre ans dans une circonscription pour pouvoir être candidat.
- **Intensification du contrôle des médias.** Pendant la campagne, les médias officiels (qui dominent la télévision, la radio et la presse) n'ont que très peu couvert les activités de l'opposition, rendant pratiquement invisible sa campagne.
- **Déclaration de l'état d'exception dans au moins cinquante-huit circonscriptions,** ce qui a limité les événements liés à la campagne électorale. Parmi les régions affectées, vingt-six étaient plutôt chavistes, vingt-cinq étaient des bastions du chavisme et seules sept étaient aux mains de l'opposition. En d'autres termes, la campagne de l'opposition a été réprimée dans les zones chavistes.
- **Changement des règles électorales.** Le gouvernement a changé le nombre de sièges dans sept circonscriptions, favorisant les fiefs chavistes.
- **Impossibilité d'exercer le suffrage.** Des bureaux de vote ont été ouverts dans des zones à forte insécurité pour l'opposition, dans des zones résidentielles majoritairement chavistes, ou encore dans des immeubles offrant des services publics aux adhérents du parti chaviste.

- **Electeurs induits en confusion.** Les autorités électorales ont permis que figurent sur le bulletin de vote des partis politiques appartenant à la famille chaviste mais qui portaient le même nom que la coalition d’opposition (Unité).

En dépit de toutes ces mesures, les chavistes ont subi leur pire défaite. L’opposition, regroupée au sein de la Table de l’unité démocratique (MUD), a obtenu cent neuf sièges, en sus des trois réservés aux candidats d’origine indigène. Le système électoral hérité de Chávez, qui favorise l’émergence d’une majorité en octroyant au parti vainqueur un surcroît de sièges, a cette fois généreusement profité à l’opposition. Avec 55 % des voix, la MUD a obtenu 67 % des sièges.

Affaiblissement de l’Assemblée et référendum révocatoire

En réaction aux résultats de l’élection de 2015, le chavisme a multiplié les atteintes à la démocratie, notamment en prenant les mesures suivantes :

- **Nominations illégales.** Avant que la nouvelle Assemblée entre en fonction, le parti chaviste a procédé à la nomination de treize nouveaux magistrats du Tribunal suprême de justice (TSJ), tous sympathisants du chavisme.
- **Fin de la super majorité.** Le gouvernement a annulé l’élection de trois députés d’opposition dans l’Etat d’Amazonas, ce qui a privé l’opposition de la majorité des deux tiers qu’elle possédait au soir des élections. A ce jour, les électeurs n’ont toujours pas été convoqués pour élire leurs nouveaux représentants.
- **Invalidation des actes de l’Assemblée.** La majorité des projets de loi votés par l’Assemblée ont été déclarés illégaux, frappés pour vice de forme ou jugés anticonstitutionnels par les cours de justice. En d’autres termes, le pouvoir a refusé de reconnaître la validité des actes du Parlement.
- **Harcèlement individuel.** Les arrestations des dirigeants de l’opposition et le harcèlement des députés d’opposition ont augmenté.
- **Coup d’Etat contre le Parlement.** Le TSJ a fini par déclarer qu’il assumait les fonctions législatives car le Parlement était inapte (*desacato*).
- **Coup d’Etat contre le TSJ.** Sous pression nationale et internationale, Maduro a ordonné au tribunal d’annuler sa décision, ce que ce dernier s’est empressé de faire. Ce retournement a bien montré qu’il n’est rien d’autre qu’un ministère sous l’autorité du pouvoir exécutif, appliquant à la lettre ses instructions.

Pendant que se déroulait cette bataille pour annuler les activités et l’autonomie du Parlement, dans l’incapacité d’agir par la voie législative, l’opposition a opté pour le référendum révocatoire, une des innovations fondamentales de la Constitution de 1999. Celle-ci a bien renforcé de façon excessive les prérogatives du pouvoir exécutif, mais elle a introduit le référendum révocatoire qui peut se tenir à partir de la troisième année de mandat du président. L’opposition avait déjà tenté de révoquer Chávez en 2003, mais sans succès. En 2016, elle décide de tenter sa chance une nouvelle fois.

La réaction du gouvernement a été pire encore en termes de violation des principes démocratiques. Il a non seulement tenté de rendre le vote impossible, de changer les règles électorales (en augmentant le coût de la collecte de signatures) et de multiplier les obstacles (comme le report de la vérification des signatures), mais il a fini par annuler le référendum.

Afin d'apprécier la façon dont le gouvernement chaviste a procédé, il est intéressant de revenir sur les mesures annoncées en septembre 2016 car elles donnent une idée du degré de désespoir du gouvernement et de la façon dont il manipule les règles :

- **Report du référendum.** Le gouvernement a annoncé que la collecte des signatures aurait lieu du 25 au 29 octobre, suffisamment tard pour que le référendum ne puisse avoir lieu en 2016. L'objectif était d'utiliser un article de la Constitution qui stipule que si le référendum révocatoire se tient dans la quatrième année du mandat présidentiel (soit en l'occurrence en 2017) et qu'il se traduit par une victoire du « oui », le président est démis de ses fonctions, mais son vice-président termine le mandat. En organisant la collecte des signatures en octobre, Maduro s'assurait de ne pas avoir à organiser des élections en cas de défaite au référendum.
- **Raccourcissement des échéances.** L'opposition n'a disposé que de vingt et une heures pour recueillir les signatures : sept heures par jour pendant trois jours.
- **Changement des règles.** Les autorités électorales ont exigé que l'opposition recueille un nombre de signatures équivalent à 20 % des électeurs inscrits dans chaque Etat, et non dans tout le pays comme cela avait été le cas en 2004. Cette nouvelle règle est évidemment beaucoup plus difficile à respecter.
- **Réduction du nombre de centres pour le recueil des signatures.** Les autorités n'ont habilité que mille trois cent cinquante-cinq centres, ce qui signifie que chaque centre devait potentiellement accueillir une moyenne de trois mille six cents électeurs, alors qu'en temps normal, un bureau de vote en reçoit quatre cent quatre-vingts.
- **Installation des centres dans des zones stratégiques.** Le nombre de centres installés dans les fiefs de la MUD a été réduit. Au total, seules cinq mille trois cent quatre-vingt-douze machines ont été installées, alors que l'opposition en demandait dix-neuf mille cinq cents.

Au final, ces mesures n'ont pas eu d'effets car le 20 octobre, le CNE a annulé l'ensemble de la procédure. Il a motivé sa décision en invoquant des décisions de justice faisant état de fraudes dans le recueil des signatures en juin, alors même qu'il avait validé la procédure. En somme, après avoir imposé des restrictions extrêmement défavorables à l'opposition, le gouvernement a fini par annuler le référendum. L'année 2016 a de surcroît vu Maduro suspendre les élections des gouverneurs (prévues en décembre) et des autorités locales (initialement programmées début 2017).

L'explosion de 2017 et l'assemblée constituante

La crise électorale provoquée par la mise en minorité du gouvernement et son refus d'organiser des élections a débouché sur un nouvel épisode de mobilisations massives au printemps 2017, le quatrième de l'ère chaviste, mais avec des singularités par rapport aux précédents.

A la différence de la première vague de manifestations de 2001-2003, provoquée par l'augmentation des pouvoirs spéciaux du président Chávez, celle de 2017 n'a pas été organisée par des dirigeants liés à l'« ancien régime » (Chambre patronale, syndicats) et elle n'a pas non plus revêtu un caractère insurrectionnel, dans la mesure où les militaires ne sont pas mobilisés.

Contrairement à la deuxième vague de 2007, orchestrée par des étudiants en colère contre la décision de Chávez d'interdire certains médias et de changer la Constitution, celle de 2017 a été massive. Elle a bénéficié de la participation de larges secteurs de la population, au-delà du monde étudiant, notamment des habitants des quartiers pauvres, y compris des quartiers chavistes.

Alors que la troisième vague de 2014 avait été déclenchée par l'incapacité du gouvernement à répondre à la crise économique, celle de 2017 a été le théâtre d'une mobilisation politique plus homogène. L'opposition a été unie, même dans ses composantes les plus modérées (par exemple Justice d'abord) qui en 2014 n'avaient pas soutenu les manifestants. La mobilisation a aussi bénéficié d'appuis internationaux.

Mais les manifestations de 2017 se distinguent surtout des précédentes par le niveau de répression qui leur a été opposé. Selon l'Observatoire vénézuélien de la conflictualité sociale, au cours du premier semestre de 2017, le Venezuela a connu six mille deux cent soixante-dix-neuf manifestations, soit une hausse de 157 % par rapport à 2016. Le gouvernement a fait appel aux militaires et aux paramilitaires pour les maîtriser, occasionnant la mort d'au moins cent personnes. Dans son rapport de septembre 2017, le Forum pénal, autre ONG, a dénombré cinq mille trois cent quarante et une arrestations, sept cent vingt-six cas de citoyens renvoyés devant des juridictions pénales militaires et cinq cent quatre-vingt-dix prisonniers politiques.

En 2017, le gouvernement n'a pas seulement réagi en réprimant. Avec l'assemblée constituante, il a aussi pris une décision qui allait à l'encontre de ce que souhaitait l'opposition. Cette assemblée a été conçue pour fermer l'espace politique de l'opposition et élargir celui du président.

Le déficit démocratique de cette assemblée réside dans son mode d'élection. Le gouvernement a opté pour un système électoral qui permet à la minorité (dans ce cas chaviste) de gagner. En voici les composantes principales :

- **Absence de consultation des citoyens par référendum**, comme l'exige la Constitution en cas d'assemblée constituante. Selon plusieurs sondages, près de 85 % de la population s'opposait à un changement de Constitution. A l'occasion d'un référendum organisé par l'opposition, 90 % des votants se sont prononcés contre.
- **Elimination de la relation proportionnelle entre sièges et électeurs**. Le gouvernement a octroyé un siège par circonscription électorale, sans tenir compte de la taille des circonscriptions. Par voie de conséquence, les zones rurales, où le chavisme est dominant, ont obtenu un poids bien supérieur aux zones urbaines. Les capitales des Etats (où le chavisme est minoritaire) ont obtenu deux sièges, mais avec l'attribution automatique du deuxième siège au parti perdant. Autrement dit, lorsque le parti chaviste perd l'élection, il se voit attribuer le même nombre de sièges que le parti vainqueur.

- **Suppression de la règle « un électeur, un vote ».** L'innovation la plus grotesque du système électoral pour cette assemblée a été la création d'une représentation par secteur. Le gouvernement a listé huit secteurs qui devaient être représentés à l'Assemblée : indigènes, étudiants, paysans et pêcheurs, chefs d'entreprise, handicapés, conseils communaux, communes et ouvriers. La règle stipulait que seuls les électeurs appartenant à ces groupes pouvaient voter pour élire leurs représentants, ce qui signifie que certains électeurs pouvaient voter deux fois, pour leur secteur d'activité et dans leur circonscription. Le gouvernement s'est enfin attribué le pouvoir d'établir les listes électorales par secteur.
- **Interdiction de partis politiques.** Le gouvernement a décidé que les candidats ne pourraient pas se présenter au nom de partis politiques.

La distorsion du principe de représentativité pour cette élection de l'assemblée constituante a peut-être été la pire de l'histoire électorale récente de l'Amérique latine. La plupart des analystes ont conclu qu'avec ce régime électoral, le parti au pouvoir, même très minoritaire dans le pays, avait de grandes chances d'emporter la majorité ou d'égaliser l'opposition. Face à cette perspective, l'opposition a décidé de boycotter l'élection, et l'assemblée élue est ainsi dépourvue d'opposition. L'assemblée la plus puissante de l'ère chaviste depuis 1999 ne compte aucun représentant de la majorité politique du pays.

Elections régionales du 15 octobre 2017 : l'opposition à nouveau affaiblie

Les élections pour les postes de gouverneur du 15 octobre 2017 ont provoqué le choc politique le plus inattendu depuis que Chávez a annoncé en 2012 que son successeur serait l'inexpérimenté Nicolás Maduro. Avec dix-huit des vingt-trois Etats gagnés par le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV), le résultat a contredit les sondages qui tous donnaient une avance confortable à la MUD.

Les résultats officiels semblent fiables, mais l'élection a été marquée par une mobilisation asymétrique et inversée. Le PSUV a obtenu plus de voix que lors des élections précédentes, et la MUD a perdu 35 % de voix par rapport aux législatives de 2015.

Des fraudes dans le décompte des voix ont été dénoncées, mais des preuves n'ont pu être fournies que dans un seul Etat (Bolívar), où l'élection du candidat chaviste, avec une avance de mille quatre cent soixante-et-onze voix, est donc mise en doute. D'autres fraudes possibles sont demeurées invisibles. De multiples irrégularités peuvent toutefois être mentionnées, dont les principales sont les suivantes :

- **Très courte période donnée aux nouveaux électeurs pour s'inscrire sur les listes électorales** (6-15 juillet). Des estimations font état d'un demi-million de personnes n'ayant pu s'inscrire.
- **Déplacement de deux cent soixante-quatorze bureaux de vote** situés dans des quartiers soutenant l'opposition vers des bastions chavistes (sept cent mille électeurs concernés).
- **Non remplacement de nombreuses machines de vote tombées en panne.**
- **Impression des bulletins de vote avant les primaires de la MUD** et refus du CNE de les réimprimer afin qu'y figurent les candidats sélectionnés. Sur les bulletins étaient donc

inscrits les noms des candidats de la MUD éliminés lors des primaires, et ceux-ci ont recueilli plus de quatre-vingt-dix mille voix. Le CNE a refusé d'ajouter ces voix à celles obtenues par les candidats officiels de la MUD. Dans l'Etat de Bolívar, trois mille sept cent quatre-vingt-sept voix de la MUD ont été dispersées, ce qui a fait perdre le candidat de l'opposition.

– **Utilisation de la « carte patriotique » à des fins de clientélisme électronique.** Cette carte permet l'accès à une aide alimentaire. Le gouvernement a procédé au renouvellement de ces cartes, ainsi qu'à la réception des demandes de nouvelles cartes, le jour des élections. De nombreux Vénézuéliens sont allés voter pour renouveler leur carte.

Par ailleurs, certains électeurs chavistes sont soupçonnés d'avoir voté plusieurs fois. Contrairement aux élections précédentes, le CNE n'a pas fourni d'encre indélébile, et la MUD n'ayant pas délégué de scrutateurs dans tous les bureaux de vote, un million et demi d'électeurs environ ont pu voter sans scanner leur empreinte digitale.

La MUD prétend que toutes ces irrégularités sont à l'origine de leur défaite la plus cuisante, qui s'est produite dans l'Etat de Miranda, bastion du dirigeant de l'opposition Henrique Capriles depuis 2008. Déchu de ses droits politiques, Capriles ne pouvait pas se représenter.

Pour autant, les irrégularités n'expliquent pas tout. L'opposition a été victime de ses propres erreurs, en particulier des doutes exprimés par certains de ses dirigeants qui ont refusé de participer, encourageant de ce fait l'abstention de ses électeurs.

L'explication de la mobilisation asymétrique et inversée est donc multicausale. Des années de manifestations infructueuses, la répression, les divisions des dirigeants et les irrégularités ont additionné leurs effets et ont démobilisé les électeurs de l'opposition. Le chavisme a remporté une nouvelle victoire électorale, dans un contexte de pénuries alimentaires et de rejet du gouvernement. Une victoire qui aurait été très improbable dans un régime démocratique.

L'effondrement de la démocratie au Venezuela a été progressif. Il a commencé bien avant Maduro, mais en 2015-2017, le régime est passé du clair obscur démocratique à la nuit noire.

Durant cette période, le gouvernement a violé les principes de base de la démocratie minimale : altération constante des règles électorales pour affaiblir l'opposition, non-respect des résultats des élections législatives et suspension d'élections obligatoires.

La manipulation électorale n'est pas nouvelle en Amérique latine, ni au Venezuela ni sous le chavisme. Mais en 2015-2017, elle a atteint des extrêmes sans précédent. L'objectif était de convertir le groupe minoritaire, en l'occurrence les chavistes, en groupe majoritaire, et d'empêcher ainsi l'opposition d'arriver à ses fins (organiser un référendum révocatoire, empêcher la constituante en 2017) en plaçant sur sa route de multiples obstacles.

Cette réponse du gouvernement a déclenché la plus grave crise d'Amérique latine, avec deux vagues de protestations, en 2014 et 2017. Cette dernière a été massive et soutenue par l'opposition unie et la communauté internationale. Elle a aussi été la plus réprimée.

Quel que soit le type de régime, ces irrégularités électorales, accompagnées de répression, peuvent avoir deux effets contraires. Soit l'opposition est scandalisée et se mobilise, soit elle

se décourage, se divise et s'affaiblit. Au Venezuela de Maduro, la première réaction a dominé pendant les années 2013-2017, la seconde a pris le pas au second semestre 2017.

Le madurisme est devenu un mouvement politique qui refuse obstinément de basculer dans l'opposition et qui s'emploie systématiquement à annuler des élections ou à occulter leurs résultats en cas de défaite. Parce qu'il refuse la compétition électorale, et plus encore l'échec, il a cessé de respecter la démocratie minimale.

L'annulation d'élections, la manipulation des règles électorales et la répression ont permis à Maduro de survivre. La démocratie, elle, n'a pas survécu.

Traduit par Olivier Dabène